

2 mètres d'épaisseur; elle est spécialement intéressante du fait de la présence d'un mollusque réputé, avec plus ou moins de raison, comme caractéristique des eaux douces chaudes ou très tempérées : *Corticula fluminalis* que j'ai trouvé à Osly-Courtil; ce fossile a été signalé aussi en forêt de Compiègne à une altitude plus faible.

Le fond rocheux inférieur aux alluvions peut être à 7 mètres au moins de profondeur (Choisy-au-Bac).

Les restes de faune et d'industrie sont très abondants dans les bas niveaux; ce sont alors surtout ou uniquement des restes de faune « froide » : Mammouth, Renne.

L'Hippopotame, rare, a été cité à Compiègne.

Les coups de poing acheuléens sont roulés et émoussés, sauf lorsqu'il s'agit de formes évoluées qualifiables de micoquiennes.

L'industrie levalloisienne présente le même état de conservation, mais les formes moustériennes, pointes ou coups de poing, bien que venant des alluvions mêmes, ne sont pas émoussées (à Attichy, par exemple) (figure), toutes les gravières des bas niveaux ont, dans ce tronçon de la vallée, ces mêmes caractères.

Les alluvions de la Forêt de Compiègne ont fourni de très belles coupes montrant les déformations par solifluction.

J'ai relevé, à l'occasion de cette étude, tous les renseignements sur les carrières et la bibliographie que j'ai pu trouver et je serais très heureux si nos confrères voulaient bien m'en indiquer les lacunes.

\*

\*\*

M. HÉMERY. — *Découverte d'une stèle funéraire au château d'Annel (Oise)*

M. Hémary signale la récente découverte dans une des caves du château d'Annel où elle servait de dallage, d'une stèle funéraire de la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, en pierre calcaire très dure mesurant 0 m. 91 de hauteur et 0 m. 60 de largeur. Cette stèle avait été placée dans l'église de la paroisse d'Annel aujourd'hui disparue et c'est grâce à son emploi ultérieur au château d'Annel que nous devons la conservation du texte complet, que notre confrère a transcrit et déposé aux archives de la Société. En voici l'essentiel :

« Cy git M<sup>re</sup> André Girault Ch<sup>er</sup> Seig<sup>r</sup> de Gasqui, Annel,  
« et autres lieux . . . . ., décédé le 13 Avril 1657  
« . . . . . M<sup>re</sup> Jean Vincent Girault Ch<sup>er</sup> Seig<sup>r</sup> de Gasqui et  
« d'Annel (son fils), décédé le 5 nov<sup>bre</sup> 1672 . . . . .  
« Quelque temps après son decez D<sup>e</sup> Marie de Billy sa mère  
« V<sup>e</sup> du S<sup>r</sup> André Girault a fait poser cet épitaphe . . . . .  
« (et dota l'église d'une fondation à perpétuité) . . . . . pour

« le repos des âmes de Monsieur et Madame de Billy père et  
« mère de lad. dame de Gasqui et desd. S<sup>rs</sup> de Gasqui père  
« et fils..... »

Notre collègue serait reconnaissant aux érudits qui  
pourraient lui donner quelques renseignements sur cette  
famille Girault et leurs successeurs sur la terre d'Annel.

\*  
\*\*

M. Carolus BARRÉ. — *Histoire des Institutions  
de Compiègne (Suite)*

*Le Receveur*, qui était aussi payeur. — Sa nomination,  
la durée et le renouvellement de son mandat, qui eut une  
tendance à la prolongation, puis fut érigé en titre d'office.  
Ses fonctions et redditions de comptes. Sa responsabilité  
et ses gages.

*Le Clerc ou greffier*, qui était le commis du Receveur.  
— Sa nomination, la durée de son mandat et son érection en  
titre d'office. Ses fonctions qu'il pouvait cumuler avec d'au-  
tres emplois. Le milieu social dans lequel il était recruté.  
La rémunération qu'il recevait.

Tels sont les chapitres dont M. Barré nous a donné  
lecture.

\*  
\*\*

M. FONTAINE. — *La vie du clan gaulois de Trosly-Breuil  
après la conquête romaine*

Sous une forme très littéraire, M. Fontaine nous inté-  
resse à la vie d'un clan gaulois, campé sur les bords de  
l'Aisne, resté fidèle à ses dieux antiques malgré les romains  
qui cherchent à leur faire oublier les divinités gauloises en  
les identifiant à celles de la mythologie gréco-romaine.

Réduits à l'impuissance, les Gaulois déposent leurs  
armes et se livrent à l'agriculture et au commerce, pressurés  
par le fisc romain. Cependant ils rêvent encore d'indépen-  
dance et cherchent inutilement à créer un empire gaulois,  
jusqu'au jour où ils se rallient franchement au sage gouver-  
nement des Trajan. Le clan est enfin submergé par les  
invasions des Francs.

M. Fontaine nous fait justement observer que c'est de  
ce mélange de peuples, dont le vieux fond reste gaulois,  
qu'est sortie la « Société nouvelle, régulière et civilisée » qui  
a fait la France.

\*  
\*\*